

**CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET**  
**COMPTE RENDU - SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019 - A 18H30**

**Présents** : Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, Mme HUISSOUD Chantal, M. ALLIOD Patrick, Mme BRIAND Marie-Pierre, M. CHANEL Michel, M. DEQUENNE Bernard, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. VOLPI Michel, M. PINEY Henri, M. ROSERES Jean-Pierre, Mme POMMES Kathy

**Excusés** : M. GALICHET Cédric, M. DU BOIS Jérôme, Mme CRESPILO Sandrine, M. GIROD DE L'AIN Johann, M. FERRARI Antoine

**Procurations** : M. GALICHET Cédric à Mme DONZÉ Dominique, M. GIROD de L'AIN Johann à Mme JOUANNET Martine, M. FERRARI Antoine à M. PINEY Henri

**ORDRE DU JOUR**

**PRESENTATION DU PROJET DE LA ROUTE D'HAREE PAR LE CABINET UGUET, MAITRE D'ŒUVRE**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – PERSONNEL**

1. Décisions du Maire
2. Factures acquittées (annexe)
3. Engagements (annexe)
4. Affectations de résultats budgets 2018
5. Budgets supplémentaires Commune – VTT – Bois 2019 (annexes)
6. Demande de subvention auprès de la DETR
7. Demande de subvention Fonds de concours Pays de Gex Agglomération
8. Achats des terrains – route d'Harée

**URBANISME**

9. Autorisations d'urbanisme

**TRAVAUX- ENVIRONNEMENT**

10. Marché de conception réalisation du skate park, approbation avis de la CAO
11. Accord cadre voirie, approbation avis de la CAO
12. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la route d'Harée
13. Lancement de la consultation travaux projet route d'Harée
14. Syndicat intercommunal d'Initiative forestière : dissolution
15. SIEA : Convention Certificats Economie d'Energie (Annexe)

**COMMUNE**

16. Rapport des commissions

**INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS**

17. Rapport des commissions

**INFORMATIONS DIVERSES**

Ouverture de séance à 18h35.

Mme Huissoud Chantal est nommée Secrétaire de séance.

Mme le maire remercie les conseillers et M. Pestre du cabinet Uguet de leur présence. Mme le maire propose de retirer les points 12 et 13 de l'ordre du jour et d'évoquer le point 10 après le point 15. Pas d'objections.

Présentation du projet de réaménagement et de sécurisation de la route d'Harée par M.Pestre.  
Mme le Maire informe les conseillers qu'une réunion d'information aura lieu le 10 octobre à 18h30 à la salle des fêtes pour présenter le projet aux habitants.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - PERSONNEL

Compte-rendu du conseil du 27 juin 2019 : M.Alliod fait remarquer qu'au point n°4 il avait indiqué que les eaux de pluie du skate park pourraient soit être évacuées en puits perdu soit raccordées aux canalisations existantes.

### Point N° 1 DECISIONS DU MAIRE

Participation de la commune à l'opération « la nuit est Belle » extinction des 16 compteurs par le SIEA : 447€ TTC .

### Point N° 2 FACTURES ACQUITTÉES

M.Dequenne demande à quoi correspondent les 2183.98 € pour Barthelemy Blanc ? Mme le Maire indique que cela correspondant au bornage du parking.

M.Piney demande si les 1140€ de comptages automatiques concernent la route d'Harée ? Il lui est confirmé que oui. Il est précisé que 2500 véhicules par jour ont été comptabilisés sur cette route. La vitesse moyenne est de 85km/h.

### Point N° 3 ENGAGEMENTS

M.Piney fait remarquer que le transport pour le bois énergie semble augmenter. M.Assenarre précise que le volume a presque doublé (600m3). M.Alliod demande si l'assurance a pu prendre en charge la réparation du Kubota. Il lui est confirmé que oui.

### Point N° 4 AFFECTATIONS DE RESULTATS BUDGET 2018 SUR BUDGET 2019

Mme Jouannet, adjointe aux finances présente les affectations de résultats des budgets Commune-Bois et VTT.

#### COMMUNE

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	1 068 655.54	Recettes de fonctionnement 2018	2 073 108.20
Dépenses d'investissement 2018	659 144.05	Dépenses de fonctionnement 2018	1 472 636.10
Soit un excédent de	409 511.49	Soit un excédent de	600 472.10
Résultats antérieurs reportés	231 635.94	Résultats antérieurs reportés	995 270.76
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>641 147.43</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>1 595 742.86</b>
Report en Recettes d'Investissement au 001	641 147.43	Report en Recettes de Fonctionnement au 002	86 500.00
Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2019	1 509 242.86		

**BOIS**

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	28 838.16	Recettes de fonctionnement 2018	49 635.88
Dépenses d'investissement 2018	30 215.08	Dépenses de fonctionnement 2018	34 081.33
Soit un déficit	-1 376.92	Soit un excédent de	15 554.55
Résultats antérieurs reportés	-9 669.56	Résultats antérieurs reportés	50 304.51
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>-11 046.48</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>65 859.06</b>
<b>Report en Dépenses d'Investissement au 001</b>	<b>11 046.48</b>	<b>Report en Recettes de Fonctionnement au 002</b>	<b>0.00</b>
<b>Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2019</b>	<b>65 859.06</b>		

**VTT**

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	11 366.32	Recettes de fonctionnement 2018	49 025.96
Dépenses d'investissement 2018	12 195.92	Dépenses de fonctionnement 2018	5 499.43
Soit un déficit	-829.60	Soit un excédent de	43 526.53
Résultats antérieurs reportés	-11 366.32	Résultats antérieurs reportés	99 881.59
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>-12 195.92</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>143 408.12</b>
<b>Report en Dépenses d'Investissement au 001</b>	<b>12 195.92</b>	<b>Report en Recettes de Fonctionnement au 002</b>	<b>0.00</b>
<b>Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2019</b>	<b>131 212.20</b>		

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**ANNULE ET REMPLACE** la délibération n°05-03/2019 du 04 avril 2019

**AFFECTE** les résultats de clôture de l'exercice 2018 des budgets Commune –Bois -VTT 2019 comme indiqué ci-dessus.

**Point N°5 BUDGETS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE – BOIS – VTT 2019**

Mme Jouannet présente les budgets supplémentaires.

• <b>Budget supplémentaire COMMUNE</b>
--

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement compte tenu des modifications proposées est en suréquilibre à : 2 150 390.29 € en recettes et à 302 300 € en dépenses

**DEPENSES** : dépenses nouvelles : 302 300 €

**RECETTES** : affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 au 1068 : 1 509 248.86 €

affectation de l'excédent d'investissement 2018 : 641 147.43 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement, compte tenu des modifications proposées est arrêtée en équilibre à 86500 €

**DEPENSES** : Dépenses nouvelles : 86 500 €

**RECETTES** : Reprise au 002 de l'excédent de fonctionnement constaté au CA 2018 : 86 500. €

Mme Jouannet expose les dépenses nouvelles :

**Investissement :**

Parking école : 50000 €  
Skate park : 152 000€  
Arbres aire de jeux : 10 000€  
Sol aire de jeux : 25 000€  
Stores ancienne école : 18 000€  
Lame à neige : 20 000€  
Photocopieur école : 12 000€  
Logiciel finances : 10500€  
EPF 4800€  
**Total : 302 300 €**

**Fonctionnement :**

Honoraires : 25 000€  
Entretien bâtiments : 30 000€  
Contrats et prestations : 10 000€  
Fournitures scolaires : 1500€  
Diviers : 10 000€  
Fournitures et petit équipement : 10 000€  
**Total : 86 500 €**

• **BUDGET SUPPLEMENTAIRE BOIS :**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement est arrêtée en dépenses à 11 046.48€ et en recettes à 65 859.06€

Dépenses nouvelles : 10 000 € pour couvrir les travaux prévus par l'ONF

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Pas de dépenses ni de recettes nouvelles.

• **BUDGET SUPPLEMENTAIRE VTT**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement est arrêtée en dépenses à 12 195.92 € et en recettes à 131 212.20€

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Pas de dépenses ni de recettes nouvelles.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**ADOpte** les budgets supplémentaires COMMUNES – BOIS – VTT 2019 comme indiqué en annexe.

**Point N° 6 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DETR**

Mme le Maire indique que dans le cadre des prochains travaux pour le réaménagement et la sécurisation de la route d'Harée, la commune peut être éligible à la Dotation d'équipement des territoires ruraux sur la partie voie verte du projet, ce qui représente la somme estimative de 503 924 HT sur le montant total des travaux.

M.Chanel demande à quel montant maximum pouvons-nous prétendre ? Mme le Maire est répondu le maximum est de 100 000€.

**Le Conseil municipal à l'unanimité :**

**ADOpte** l'opération de travaux de la route d'Harée et les modalités de financement ;

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

**AUTORISE** Mme le maire à signer tout document relatif à cette opération.

**Point N° 7 FONDS DE CONCOURS PAYS DE GEX AGGLOMERATION**

Dans le cadre des prochains travaux pour le réaménagement et la sécurisation de la route d'Harée, la commune peut solliciter Pays de Gex Agglo pour le versement du fonds de concours dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal de solidarité approuvé le 26 octobre 2017 par le conseil communautaire. M.Piney fait remarquer qu'il peut y avoir un intérêt intercommunal sur ce projet. Mme le Maire précise que la future voie verte ne sera pas liée à une autre.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**SOLLICITE** auprès de Pays de Gex Agglo, le versement du fonds de concours pour un montant de 67 529 € à la commune de Crozet dans le cadre des travaux de réaménagement et la sécurisation de la route d'Harée

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

**Point n° 8 ACHAT DES TERRAINS – PROJET ROUTE D'HAREE**

En vue des prochains travaux de réaménagement de la route d'Harée, des acquisitions de terrains seront nécessaires notamment pour la création de la voie douce. Le prix du terrain proposé à l'ensemble des propriétaires est à hauteur de 2.50€ le m<sup>2</sup>€. En cas de désaccord ou refus de l'un des propriétaires, une procédure de Déclaration d'utilité publique pourra être engagée. Mme Pommès demande combien de temps prend une telle procédure ? Mme le Maire répond que dans sa globalité, cela peut prendre environ 6 mois (phase administrative et phase judiciaire). Mme le Maire ajoute que des indemnités d'éviction et de pertes de récoltes seront à honorer. M.Alliod fait remarquer qu'il est possible de demander conseil auprès du service des eaux pour cela.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**DONNE** un avis favorable au montant proposé de 2.50€ du m<sup>2</sup> à tous les propriétaires concernés par les travaux de la route d'Harée

**AUTORISE** Mme le Maire à engager les négociations avec tous les propriétaires

**ACCEPTÉ** de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique en cas de refus de l'un ou de plusieurs propriétaires.

**URBANISME****Point N° 9 AUTORISATION D'URBANISME**

Mme JANISZEWSKI Christiane présente les autorisations d'urbanisme.

N° de dossier	Date dépôt 2019	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Décision 2019	Décision
DP00 113519 B0035	01/08	SARL DIAMUS M. DUNOD Olivier	1200 rte Télécabine - Chapeaux	Division en vue de construire	27/08	NON OPPOSITION
DP00 113519 B0033	16/07	FERT Gilles	357 rte de la Télécabine	Installation d'une pompe à chaleur air/eau	16/08	TACITE
DP00 113519 B0032	15/07	LIDOME Sylvain	201 rue du Jura	Installation de 10 panneaux photovoltaïques de surface totale de 16,5 M <sup>2</sup> pour 3 Kwc de production en autoconsommation et revente de surplus	01/09	TACITE
DP00 113519 B0031	10/07	BARDWELL Neil	76 impasse de la Pommeraie - Griottier	Régularisation suite à une erreur d'écriture, dépôt d'une demande pour création de deux vélux supplémentaires de teinte gris foncé et de dimension 134 x 98, identique aux autres vélux	23/07	NON OPPOSITION
DP00 113519 B0029	04/07	BARDWELL Neil	76 impasse de la Pommeraie	Remplacement de deux fenêtres par deux portes fenêtres. Matériaux identiques et couleurs identiques aux autres	04/08	TACITE
PC00 113519 B0005	27/06	FABRE Sylvain	44 rue de Montoisey	Il s'agit de la surélévation d'une maison individuelle	20/08	FAVORABLE AVEC RESERVE
DP00 113519 B0028	21/06	GARRESSUS Anthony	333 rue de la Montagne	Abri de voiture/Carport	12/07	FAVORABLE AVEC RESERVE
DP00 113519 B0027	19/06	BARON Sophie	152 route du Col	Création de 3 vélux	04/08	TACITE
PC00 113517 B0022 T01	12/06	SCCV LES LOGES - M. CORIAT Robert	288 route du Col		16/07	FAVORABLE
DP00 113519 B0025	05/06	ENERGYR – M. ROUCH Jean	150 route du Col	Installation d'un système photovoltaïque, panneaux solaires intégrés en toiture de couleur foncée pour la production d'électricité, surface du champ photovoltaïque : 34 M <sup>2</sup> dont 20 panneaux solaires	05/07	TACITE
DP00 113519 B0024	27/05	FAMY SAS - M. TORNIER Cédric	Les Granges	Travaux d'amélioration agricole par modelage	08/08	OPPOSITION
DP00 113519 B0023	24/05	HUGON Alain	105 route de Flies	Clôture - cf en annexe la description du projet	24/06	TACITE

PC00 113519 B0004	13/05	RISSE Denise	Le Verger - Villeneuve	Construction de deux maisons jumelées par leur abri voiture	23/08	FAVORABLE AVEC RESERVE
PC00 113518 B0003 M01	09/05	CHRISTOPHE William	103 chemin de Champ Téchaud	L'aire de stationnement ne sera finalement pas délimitée par des murets. Les casquettes prévues en façades sont supprimées. La parcelle sera délimitée par une clôture grillagée. Surface de plancher réduite.	14/06	FAVORABLE
DP00 113519 B0017	25/04	TRAMBELLAN D Charlène	Avouzon	Faire une véranda. Les eaux de pluies seront récupérées par les cheneaux existantes	23/06	TACITE
PC00 113519 B0002	15/04	SCHNEEGANS Lucas	Chemin des Noyers –	Il s'agit de construire un bâtiment de logements collectifs (R+1+C) avec 5 logements dont 2 logements sociaux, et 3 maisons jumelées (R+1 +C). L'architecture reprend l'architecture environnante des bâtiments existants sur la parcelle : rez de chaussée enduit (ton crème) et étages avec bardage en mélèze. La toiture 2 pans sera couverte de tuiles rouge vieilli (pente 55 %). Un espace vert commun recevra un verger et des potagers. L'accès aux nouveaux logements se fera par la rue des Noyers, conformément au PLU.	01/08	REFUS
DP00 113519 B0015	12/04	SIEA – M. MARTIN Walter	Route du Col – Le Marais Nord	Pose d'un poste de transformation en préfabriqué type Biosco PAC 4 pour distribution publique d'électricité Travaux de fouilles pour la pose de ce poste Poste type BIOSCO4 Crépis et portes : RAL 1015(Beige)	15/06	TACITE
PC00 113516 B0016 M01	07/02	BROCARD Sébastien	83 impasse des Jardins d'Hiver	Il n'y a pas de modification de surface de plancher de l'extension. Seul le profil de l'extension est légèrement modifié, une pente de 3 % est prévue afin de faciliter le bon fonctionnement et le bon entretien de la toiture végétalisée. Les quatre façades sont redessinées afin de créer une plus harmonieuse composition entre les pleins et les vides, et offrir davantage d'intimité.	10/07	FAVORABLE

## TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

### Point N° 11 ACCORD CADRE TRAVAUX DE VOIRIE ET DE SIGNALISATION

Mme le Maire rappelle qu'une consultation pour un accord cadre de travaux de voirie a été lancée en juin 2019. L'accord cadre comportera 2 lots, 1 lot pour la voirie et un lot pour la signalisation. Les montants minimum de commande pour le lot 1 seront de 40 000 € par an et maximum de 250 000€ et pour le lot 2 de 4 000 € à 20 000 € maximum. Mme le Maire indique que pour chaque lot une candidature a été reçue. Elle précise que des négociations ont été engagées avec les deux entreprises qui ont confirmé une baisse de tarif pour l'une et donner des précisions pour l'autre. M.Piney fait remarquer qu'il est étonnant que si peu d'entreprises répondent aux appels d'offres. Mme le Maire répond qu'elles ont toutes des plannings très chargés et ne répondent pas aux appels d'offres. Mme Pommès demande pourquoi il y a autant d'écart entre les montants minimum et maximum de commandes ? M.Assenarre explique que ce sont les seuils de commande prévisionnelle selon d'après le schéma directeur des voiries qui a été fait par l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain. La durée de ce marché sera de 3 ans. Mme le Maire ajoute qu'un accord cadre permettra de mieux suivre et gérer les chantiers.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'avis sur le jugement des offres de la commission d'appels d'offres

**APPROUVE** l'avis sur le jugement des offres de la commission d'appel d'offres et de retenir :

Pour le lot 1 voirie : - EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST - Pour le lot 2 : signalisation AER SENOZAN

### Point N° 12 AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA ROUTE D'HAREE

Point retiré

### **Point N° 13 LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE D'HAREE**

Point retiré

### **Point N° 14 SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INITIATIVE FORESTIERE**

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est membre du SIIF. Ce syndicat a fonctionné depuis son origine sur ses fonds propres sans jamais faire appel à la cotisation de ses communes membres. L'essentiel de ses dépenses était consacré à l'élaboration de la Charte forestière puis au cofinancement de l'animation de cette Charte, animation portée à ce jour par Haut Bugey Agglomération. A la suite du comité syndical, réuni le 5 juillet dernier, il a été décidé de dissoudre le SIIF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**APPROUVE** la dissolution du syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**ACCEPTE** les conditions de liquidation du syndicat,

**CHARGE** Mme le Maire de notifier la présente délibération au préfet de l'Ain en vue de l'arrêté de dissolution dudit syndicat.

21H00 : arrivée de M.GIROD DE L'AIN

### **Point N° 15 SIEA – CONVENTION CESSIION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE**

M.Chanel explique que le SIEA a désormais la possibilité centraliser, collecter, valoriser et reverser le produit de la vente des Certificats d'Economie d'Energies (CEE) auprès des établissements publics qui réalisent des travaux d'économies d'énergies. Ce dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économie d'énergie imposée par l'Etat, aux fournisseurs d'énergie appelés « obligés ». Les syndicats d'énergie sont éligibles à ce dispositif et peuvent vendre des CEE. Les bénéfices de la vente des CEE, lorsqu'ils ont été valorisés, sont réduits et ne sont pas intégrés clairement dans les plans de financement des travaux réalisés. L'enjeu est donc de valoriser le maximum de CEE afin de faire bénéficier aux communes, du seul financement à leur disposition dans les meilleures conditions techniques et financières possibles.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**ACCEPTE** les dispositions par lesquelles la commune confie au SIEA la mission de collecte et de valorisation des CEE issues d'opérations génératrices et reçoit le produit de la valorisation financière des certificats que le SIEA obtient au titre de leur production conformément à l'article VIII de la convention.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de collecte et de valorisation des CEE concernées et de toutes les pièces concernant ce service (attestations sur l'honneur...)

**S'ENGAGE** à transmettre les documents liés à la mission de collecte et de valorisation (devis, facture...)

**S'ENGAGE** à tenir informé le SIEA de l'état d'avancement des opérations de travaux

### **Point N° 10 MARCHE DE CONCEPTION ET DE REALISATION D'UN SKATE PARK**

Mme Le Maire rappelle que lors du conseil du 27 juin 2019, le conseil a voté favorablement pour le lancement de la consultation pour la conception et réalisation d'un skate Park sur la commune. La CAO s'est réunie le 04 juillet 2019 puis le 26 juillet 2019. Une offre a été reçue dans les délais impartis, celle d'une entreprise Belge spécialisée dans la conception et réalisation de skate park. M.Girod de l'Ain prend la parole et présente le projet aux membres du conseil municipal. Il précise que le plan présenté du skate park n'est pas figé, c'est un projet évolutif, les courbes seront dessinées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cet espace d'une surface d'environ 500 m<sup>2</sup> avec 3 niveaux d'évolution sera destiné aux débutants comme aux confirmés. Les travaux doivent commencer le 16 septembre. M.Piney demande s'il y aura des rampes ou des barres ? Il lui est précisé que toute la structure sera en béton et qu'il y aura plusieurs modules.

**Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'avis sur le jugement de l'offre de la commission d'appel d'offres de retenir la société SKAPE CBVA pour un montant de 160 000€ HT.

## COMMUNE

### Point N° 16 RAPPORT DES COMMISSIONS

#### Travaux :

- Le parking de l'école comportant désormais 82 places est quasi terminé. Les travaux à finaliser sont : le marquage au sol, l'éclairage, le préau d'entrée de l'école, la plantation de 12 arbres et de bosquets. Le muret et le grillage de la cour d'école seront terminés fin septembre.
- La réalisation d'un hangar au local des services techniques est à l'étude.

#### Education-enfance

- Rentrée scolaire 2019-2020 : 256 élèves sont inscrits dont 76 maternels et 180 primaires. Les effectifs ont augmenté au restaurant scolaire. Cette année, un agent supplémentaire a été affecté à la surveillance de la cour sur le temps méridien.
- Equipement informatique : 2 TNI ont été installés dans les classes et 15 pc portables neufs ont été acquis pour l'usage des élèves. Les 3 dernières classes non équipées de TNI le seront en 2020.

## INFORMATIONS DIVERSES

- 3 enquêtes publiques sont en cours :

Révision du SCOT : du 4 septembre au 7 octobre

PLU modification n°1 : du 16 septembre au 17 octobre 2019

Permanences en Mairie le Mercredi 9 octobre de 14h à 16h et le Mercredi 17 octobre de 16h 18h à l'agglomération du Pays de Gex

PLUIH et zonage d'assainissement des eaux pluviales : du 16 septembre au 31 octobre

Permanence en mairie le 15 octobre de 15h30 à 18h30

- Réunion d'information pour la population sur le projet de la route d'Harée le : 10 octobre à 18h30 à la salle des fêtes
- La commune va participer à l'opération « la Nuit est Belle » le jeudi 26 septembre prochain qui consiste à l'extinction des lumières des communes du grand Genève.
- Un accord de principe a été donné à la CAPG pour aménager les pistes VTT sur la commune.
- La prise de commandement de M.Ratajczak au CPI de Crozet aura lieu le 13 septembre.
- Le 29 septembre aura lieu le vide grenier.
- Le 6 octobre au lieu la foulée de crozet, des bénévoles seraient les bienvenus.

Prochain conseil municipal le 03 octobre 2019.  
La séance est levée à 21h55

Mme Dominique DONZÉ  
Le Maire,  
Le 19 septembre 2019

